ACADÉMIE DE DIJON

la cgt

ÉDUC' ACTION

Dossier Mutation 2nd degré 2024

NOM	
PRÉNOM	
NOM NAISSANCE	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
VILLE	
E-MAIL	
TEL	

DISCIPLINE

MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE ☐

MOUVEMENT POSTE SPÉCIFIQUE ☐

AFFECTATION A TITRE DÉFINITIF 2023/2024

En établissement ☐ **En Zone de Remplacement** ☐

Nom Etab / ZR

AFFECTATION NON DÉFINITIVE 2023/2024

En Etab ☐ **en ZR** ☐ **stagiaire** ☐

Nom Etab / ZR / ESPE

Dossier handicap ☐ **Dossier médical** ☐

IMPORTANT : AUTORISATION CNIL

En signant, j'accepte de fournir à l'UNSEN CGT Educ'action, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande à l'UNSEN CGT Educ'action de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès via les informations fournies à ses élus par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et les autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au Règlement européen n° 2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018.

Cette autorisation est révocable par moi-même en m'adressant à l'UNSEN CGT-Éduc'action - 263, rue de Paris - Case 549 - 93 515 Montreuil cedex ou à mon syndicat départemental.

Date et signature :

Éléments du barème intra-académique Dijon 2024

A - Ancienneté de service (au 31/08/2023)

Corps ☐ Grade ☐

Échelon ☐

B - Ancienneté de poste

Nombre d'années ☐

C - Affectation spécifique

5 ans en REP+ ☐ 5 ans en REP ☐

5 ans en EREA ☐

TZR (années) ☐ Zone Geo de TZR ☐

D - Situation individuelle

Stagiaire ex-contractuel·le ☐

Stagiaire ex-fonctionnaire titulaire ☐

Autre stagiaire : utilisation de la bonification de 10 points ☐

Personnel ayant achevé un stage de reconversion ☐

Sortie volontaire de poste spécifique ☐ (après 5 ans en poste spé)

Mesure de carte scolaire ☐ Année : ☐

1er vœu préférentiel départemental ☐

Demande de réintégration ☐ ☐ Perte de ZR

E - Situation Familiale au 30/10/2023

Enfant(s) de –18 ans au 31/08/2024 ☐

Grossesse déclarée au 31/12/23 ☐

Rapprochement de conjoint ☐

Années de séparation ☐

Autorité parentale conjointe ☐

Mutation simultanée entre conjoints ☐

Situation de parent isolé ☐

F - Situation médicale

Obligation d'emploi ☐ Dossier prioritaire ☐

Informations complémentaires

Si fonctionnaire titulaire hors Éducation Nationale

Préciser ministère, corps ou service :

Académie d'exercice :

En cas de réintégration

Préciser votre situation précédente :

Situation familiale

☐ Célibataire ☐ Marié·e ☐ PACS ☐ Veuf·ve ☐ Divorcé·e

Coordonnées de votre conjoint·e

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Adresse (si différente)

Code postal : Ville :

Profession : En activité : ☐ OUI ☐ NON

Adresse Pro

☐ Stagiaire E.N ☐ Stagiaire Fonction Publique ☐ Étudiant

Détails des années de séparation / Congé parental /disponibilité pour suivre conjoint·e

Dossier à retourner à :

UASEN CGT Éduc'action DIJON

2 rue du parc
71100 CHALON / SAONE
Tel : 03 85 46 09 07
elus@cgteducdijon.org

https://www.cgteducdijon.org

☐ Je suis déjà adhérent·e

☐ Je ne suis pas adhérent·e

☐ Je souhaite adhérer

Joindre la fiche récapitulative des vœux version papier ou pdf

Calendrier du mouvement intra-académique 2024

22 mars 2024 à 12h	Ouverture du serveur I-prof / SIAM, début de saisie des vœux.
7 avril 2024 à 23h59	Fermeture du serveur I-prof / SIAM, fin de saisie des vœux
8 avril 2024	Date limite de réception au service médical du rectorat ce.sms@ac-dijon.fr des dossiers de priorité au titre du handicap.
à partir du 8 avril 2024 à 12h	Téléchargement sur i-Prof des confirmations de demande de mutation par les candidats.
15 avril 2024	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation. Le retour est effectué par les agents, via COLIBRIS.https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/ Les confirmations doivent être accompagnées des pièces justificatives.
15 avril 2024	Date limite de réception, par mèl, des demandes de changement de RAD des TZR.
6 mai 2024	Date limite de dépôt des demandes tardives de mutations, modifications ou annulation de la demande. (cf. arrêté)
13 mai 2024	Affichage des barèmes sur I-prof / SIAM.
23 mai 2024 à 12h	Date limite de contestation, par mèl, des barèmes par les agents.
27 mai 2024	Affichage des barèmes définitifs sur I-prof / SIAM.
18 juin 2024	Publication des résultats du mouvement.
25 juin 2024	Date limite de réception, via COLIBRIS, https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/des recours individuels permettant aux intéressés d'obtenir une réponse en juillet.
à compter du 1er juillet 2024	Phase d'ajustement et affectation des TZR

Permanences téléphoniques au 03 85 46 09 07 de 8h30 à 18h

Permanences présentielles :

- **mercredi 27 mars à Chalon**
- **mercredi 3 avril le matin à Dijon et l'après midi à Chalon**

CGT Educ'action Académie de Dijon

3eme étage - Maison des syndicats

2, rue du parc - 71100 CHALON-SUR-SAÔNE

****

Bourse du travail

17 rue du transvaal - 21000 DIJON

****

Site internet académique : https://www.cgteducdijon.org

Courriel des élus CGT Educ'action : elus@cgteducdijon.org